

Vœux IFAC 18 janvier 2008

Discours de Jean-Marie CARRIER, Député provincial et Président de la CHL

Mesdames, Messieurs,
En vos titres et qualités,

Qu'il me soit permis à mon tour de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs voeux de prospérité, de bonheur et surtout de bonne, de très bonne santé, pour l'année qui commence.

Que cette année 2008 redonne tout son sens au mot « solidarité » et que tous ensemble nous puissions faire en sorte que personne ne reste seul au bord du chemin.

Si je vous adresse quelques mots c'est pour répondre à la sollicitation de Philippe HANIN, Président de l'Intercommunale, et parce qu'il me semble temps pour moi de vous préciser l'état d'avancement des travaux de la Coordination Hospitalière Luxembourgeoise (CHL) et de vous rassurer quelque peu, si besoin en est, sur votre avenir.

Vous n'êtes pas sans savoir que, dans ce cadre, des réunions en tout genre et dans toutes les disciplines sont tenues pratiquement tous les jours... que ce soit à l'IFAC, aux CSL, au CHA, au CUP, à la Région wallonne, et j'en passe.

S'il est vrai qu'il y a par moment quelques soubresauts lors de discussions en vue d'un positionnement pour le futur, notamment quand une structure se croit en danger ou lorsque quelqu'un par ci, par là est en manque de visibilité et se croit obligé de faire une sortie quelque peu excessive, je peux dire que chacun, tant les Directeurs médicaux, les Directeurs généraux, les Directeurs financiers, les Directeurs des Ressources humaines, les Conseils médicaux, les organisations syndicales, mais aussi les femmes et les hommes politiques, ont bien pris conscience, à présent, de l'enjeu des discussions qui sont en cours et qu'une bonne organisation futuriste est aussi un gage de viabilité qui permettra à nos hôpitaux de retenir nos médecins mais aussi d'en attirer d'autres... et de qualité et de préserver l'emploi ... votre emploi, ce qui est bien évidemment une de nos priorités.

Nous ne devons plus en être au stade de la concurrence mais plutôt tenter d'instaurer des complémentarités volontaires... construites ensemble pour le bien être de notre population... de nos enfants.

Nous devons rester humble et les pieds sur terre... nous tous... qui ne faisons que passer, certains un peu plus longtemps que d'autres...

Le plus important n'est-il pas de pérenniser tout ce qui peut l'être avec comme objectif non pas le maintien mais le développement des soins de santé de qualité et de proximité ?

Cela n'est pas facile et ne sera pas possible partout.

Dire le contraire serait vous mentir et c'est de la vérité, d'une bonne communication tant interne qu'externe que viendra l'apaisement et que chacun pourra continuer à travailler sereinement... ou pour certains qu'ils pourront retrouver cette sérénité indispensable pour un travail de qualité !

Certes des efforts seront à consentir en terme, par exemple, de mobilité mais nous n'avons pas comme objectif une réduction d'emploi.

Je ne pourrai malheureusement être présent lors de la présentation des vœux dans les autres intercommunales de soins de santé mais sachez, Mesdames, Messieurs, chers Amis, que c'est le même message que je leur adresse.
Ce n'est qu'ensemble que nous relèverons le défi qui se présente à nous pour les 15-20 ans à venir.

Vous constaterez dans mon intervention que je n'entre pas dans le détail du dossier. Cela se fera fin février 2008 avec la remise par les experts du plan médical provincial et je n'aborde d'ailleurs que partiellement le paysage hospitalier.

La constitution d'une intercommunale unique, qui est en préparation pour le 1^{er} janvier 2009 et qui, de l'avis de beaucoup, est indispensable si l'on veut aboutir dans nos travaux, est une démarche volontariste en vue de stabiliser et de développer l'offre de soins de santé en province de Luxembourg.

Cette intercommunale unique devrait être la concrétisation, en Région wallonne, du premier « Bassin de soins » digne de ce nom.
J'en avais d'ailleurs déjà parlé lors du colloque organisé par le Ministre Benoît LUTGEN à Marche... certains s'en souviennent peut-être.

Cette intercommunale unique devrait comprendre également trois autres secteurs (en plus des hôpitaux) qui sont des secteurs très importants et qui s'interpénètrent par moment.

Il s'agit du secteur de la psychiatrie, du secteur du 3^e et 4^e âge (MR et MRS) et bien entendu du secteur qui est à mettre en parallèle au dossier des hôpitaux, c'est l'aide médicale urgente que nous voulons la plus performante possible en y intégrant le secteur hélicoptéré et en maximisant les potentialités des partenaires habituels (pompiers, les privés, etc.) et en maintenant des structures d'accueil dites de proximité.

Nous ne sommes pas les seuls d'ailleurs à vouloir suivre cet avis car c'est votre première priorité qui a été identifiée, il y a quelques mois, lors d'un sondage fait par un média bien connu dans notre province.

L'aide médicale urgente, Mesdames, Messieurs, vous devez savoir que nous voulons mutualiser son coût.
En effet, il n'est pas pensable que certains habitants de notre belle province soient doublement pénalisés.
Une première fois parce qu'ils n'ont pas un hôpital près de chez eux et une seconde fois parce que le trajet étant plus long la facture à leur charge serait plus élevée.
Non, ce n'est pas équitable et nous souhaitons, avec les administrateurs de la CHL et la Province, y remédier.

Comme vous le voyez, toute cette réflexion est complexe et prend du temps ... beaucoup de temps ... voire trop de temps pour certains.

Mais le défi en vaut la peine et il est indispensable de construire notre avenir sur de bonnes fondations et, très sincèrement, je crois que c'est ce que nous faisons, tout parti

confondu, au sein de la CHL accompagnés des Directions, des experts et de quelques intervenants extérieurs que je remercie encore pour leur aide précieuse sans oublier le soutien que nous avons eu jusqu'à présent auprès de nos ministres régionaux et de nos parlementaires.

Pour conclure, Mesdames, Messieurs, je voudrais vous remercier toutes et tous, quel que soit le poste que vous occupez, quelle que soit la fonction que vous exercez, pour tout ce que vous faites au quotidien pour le bien-être des autres.

Le personnel soignant, bien sûr, mais également pour celle ou celui d'entre vous qui n'est pas dans un service directement lié à des soins, sachez que vous contribuez aussi, malgré les difficultés que chacun peut rencontrer, à faire en sorte que nous puissions toujours être fier de vivre en province de Luxembourg et de nous y faire soigner.

Merci de votre attention.

Je vous souhaite de passer une agréable soirée.

Jean-Marie CARRIER
Député provincial
Président de la CHL